

## Avis aux étudiants de 6eme année de médecine Promotion 2024-2025

Dans le cadre de votre affectation pour l'année universitaire 2024-2025, nous vous informons que le dossier d'affectation doit impérativement contenir les pièces suivantes :

1. Deux copies légalisées de la Carte d'Identité Nationale (CIN).
2. Deux attestations de scolarité.
3. Un chèque barré ou un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) original au nom de l'étudiant(e).

**Pour les étudiants mariés, les pièces supplémentaires suivantes sont requises :**

1. Attestation de résidence du conjoint(e).
2. Attestation de travail du conjoint(e).
3. Une copie légalisée de l'acte de mariage.

Nous vous prions de bien vouloir préparer votre dossier complet et de le soumettre a l'unité des stages **au plus tard le 06/09/2024** afin de faciliter le processus d'affectation.